



# Faire le Point :

*Ensemble, les communautés et le gouvernement  
veillent à la sécurité  
et au bien-être de la collectivité*

## Le but

Il s'agit de faire le point et, à l'aide des partenaires de la collectivité et du gouvernement, élaborer un plan de travail de coopération en vue de raffermir la sécurité et le mieux-être des collectivités en se penchant sur les causes du crime.

*Notre vision* : Une collectivité sécuritaire en est une où les gens connaissent leurs voisins et voisines, où ils se respectent eux-mêmes et se respectent les uns les autres, où tous et chacun sont appréciés et inclus dans la prise des décisions et dans les activités de la collectivité. L'alcoolisme, l'abus des stupéfiants, la violence et la peur n'y existent pas. *Strategies for Safer Communities in PEI (1994)*

## Étapes à suivre : de septembre 2005 à juin 2007

**1 : Groupe de gestion** - Supervision et évaluation du projet

**2 : Comité de planification** - Ensemble, nous apprenons et nous planifions pour l'avenir

**3 : La recherche** - Trouver des réponses aux questions suivantes :

Qu'est-ce qui mène à bien le travail de collaboration entre les collectivités et les gouvernements ?

Quelles sont les conditions socioéconomiques que nous devrions dépister dans le cas de la victimisation et du crime et comment devrions-nous effectuer le dépistage?

Qu'est-ce que les collectivités ciblées peuvent nous apprendre sur leurs forces et leurs besoins?

Comment pouvons-nous appuyer les

collectivités pour nous assurer qu'elles aient tout ce qui est nécessaire à leur planification?

**4 : Les groupes de discussion** - Écouter les collectivités afin d'apprendre ce qui les rend sécuritaires.

**5 : Un plan de travail de collaboration** - Les composants d'une structure et un plan d'action qui traitent des points importants du travail de coopération et des façons de les gérer dans le but de créer des collectivités sécuritaires et d'y engendrer le mieux-être.

**6 : Atelier provincial** - Le 12 avril 2007

**7 : Évaluation**

**8 : Communications**

Le groupe de gestion est formé des entités suivantes : *The Aboriginal Women's Association*; l'Institut Cooper Institute; la *Federation of PEI Municipalities*; la *Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce*; l'Association des femmes acadiennes et francophones de l'.-P.-É; le bureau du Procureur-général; la *PEI Association of Chiefs of Police* et le *PEI Network* – Initiative canadienne sur le bénévolat.



Ce projet reçoit l'appui du Bureau du solliciteur général de l'IPÉ et de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement canadien.

## Leçons apprises des travaux de recherche

### Qu'est-ce qui mène à bien le travail de collaboration entre les collectivités et les gouvernements ?

Le projet a montré que le travail de collaboration permet d'obtenir les meilleurs résultats lorsque tous les participants sont inclus et que la collectivité peut jouer un rôle important. Ce type de coopération est nécessaire à la détermination des causes des problèmes sociaux complexes. Toutefois, la réussite se fait à long terme et on ne peut en faire la preuve que difficilement. Les processus établis au sein des collectivités réagiront le mieux aux besoins locaux en plus de susciter l'engagement le plus fort de la part des secteurs, des cultures, des professions et des différences socioéconomiques. La réussite se concrétise lorsque les gens déploient beaucoup d'efforts pour assurer la présence des facteurs clé qui à leur tour permettent à toutes et à tous de travailler en collaboration vers le mieux-être.

### Quelles sont les conditions socioéconomiques que nous devrions dépister dans le cas de la victimisation et du crime et comment devrions-nous effectuer le dépistage?

À l'heure actuelle, la Province peut faire les premiers pas, notamment les suivants :

- Améliorer les rapports sur le crime qu'elle présente aux gens;
- Mesurer les résultats de chaque action et de chaque programme de réduction du crime mis en branle dans les collectivités. On pourrait procéder à des enquêtes à partir de l'entrée en vigueur de ces programmes pour vérifier leur efficacité.
- Une autre recommandation du rapport :
- Un rapport exhaustif sur le crime dans la province pourrait être produit toutes les années et on pourrait prendre une décision sur la ou les personnes qui devront gérer un système de mesure des données;
- La Province joue un rôle en ce qui a trait à la création d'un ensemble normalisé d'indicateurs et d'un système de mesure pour tous les projets et tous les programmes touchant le crime et la sécurité publique;
- Il faut axer le travail sur la mesure des résultats de chaque action, la façon dont elle a évolué et comment elle améliore la sécurité dans les collectivités.

### Qu'est-ce que les collectivités ciblées peuvent nous apprendre sur leurs forces et leurs besoins? Comment pouvons-nous appuyer les collectivités pour nous assurer qu'elles aient tout ce qui est nécessaire à leur planification?

Les quatre collectivités qui ont fait l'objet de l'étude de ce projet, soit celles de Lennox Island, de Tyne Valley, de Montague et de Hillsborough Park, ont entrepris des actions pour ajouter à leurs forces et pour rassembler les gens afin qu'ils travaillent ensemble au changement social, notamment sur les programmes de sécurité des collectivités. Elles font face à des défis continus quant au travail à faire pour rendre leurs collectivités plus sécuritaires. Les citoyens connaissent les forces de leur collectivité en plus de ce qui est nécessaire pour en arriver à collaborer à l'accroissement de la sécurité et du mieux-être. Bref, le changement exige que certaines personnes se fassent des leaders qui motiveront les autres à trouver des façons d'atteindre leurs buts.



## Leçons apprises des groupes de discussion

### Qu'est-ce qui rend une collectivité sécuritaire?

Pour répondre à cette question, la plupart des participants aux groupes de discussions ont dressé une courte liste des facteurs :

- Veiller à ce que tous et chacun aillent bien et avoir un sentiment d'appartenance;
- Pouvoir laisser la maison ou la voiture sans avoir à tout verrouiller;
- Être relié à son histoire et à son patrimoine;
- La présence policière et d'autres services comme élément dissuasif au crime;
- L'inclusion dans la collectivité, la diversité en matières linguistique, religieuse et culturelle;
- Aucune violence familiale et d'amples ressources de support aux familles;
- Aucun stupéfiant ni d'alcool;
- La prospérité et l'accès aux ressources.

Au cours des discussions sur les causes du crime, la plupart des groupes mentionnent les mêmes problèmes dans le même ordre d'importance : d'abord, les stupéfiants et l'alcool, puis la pauvreté et la pénurie d'emploi à salaire élevé, les jeunes et les responsabilités des parents, la violence dans les familles ou avec des étrangers, le manque d'inclusion, l'analphabétisme, les écoles et les systèmes d'éducation intégrés, l'architecture et les questions environnementales dont l'éclairage.

### Un plan de travail de collaboration

Un plan de travail de collaboration sur la sécurité dans les collectivités et le mieux-être comprend entre autres :

- Une structure : vision, principes, buts, stratégies, partenaires et facteurs de protection et de risque;
- Un plan d'action échelonné sur deux années.

Le plan d'action pourrait accentuer la provision de connaissances, de compétences et de ressources aux collectivités afin qu'elles améliorent leur sécurité et leur mieux-être.

*Le Provincial Safer Communities Framework* propose des informations sur la nature de cette structure et les façons de l'utiliser. Il montre les facteurs de risque et ceux de protection qui mènent à la sécurité dans les collectivités. De plus, il fournit des données statistiques sur le crime à l'Île-du-Prince-Édouard et sur la prévention du crime par l'entremise du développement social en tant que moyen d'aborder les facteurs sociaux et économiques qui peuvent mener au crime ou à la victimisation. Cette structure évolue à la suite des travaux qu'effectuent les collectivités et des partenaires gouvernementaux en plus de présenter une liste de partenaires; ainsi, elle illustre le fait que nous avons tous un rôle à jouer. La structure sert de fondement au travail à venir.

Une feuille de travail sur la structure aide les gens à se retrouver dans les étapes du concept des collectivités sécuritaires.





# Faire le Point :

*Ensemble, les communautés et le gouvernement  
veillent à la sécurité  
et au bien-être de la collectivité*

## **Atelier provincial** (Le 12 avril 2007)

Le but de l'atelier provincial consiste à réunir des partenaires des collectivités et du gouvernement pour qu'ils puissent s'informer sur le travail de collaboration et planifier en conséquence. C'est pendant cette journée qu'on présente les travaux de recherche et la structure. Les participantes et les participants contribuent à la planification des prochaines étapes.

## **Évaluation**

L'évaluation est en cours. Elle sert d'outil d'appui à notre travail et nous permet de découvrir les leçons à apprendre. Un rapport sur l'évaluation devrait être prêt à la conclusion du projet.

## **Communications**

Depuis le tout début, les gens affectés au projet ont communiqué avec les partenaires et le public. L'information qui a fait l'objet de ces communications comprend :

- les rapports sur les résultats des travaux de recherche;
- des bulletins d'information;
- et la structure.

Toute l'information sera disponible en français et en anglais depuis le site web de la *CLIA* (*Community Legal Information Association*) suivant : [www.cliapei.ca](http://www.cliapei.ca)

**Prochaines étapes** Un groupe consultatif, présentement au stage embryonnaire, verra à la supervision du plan. Participeront à la mise en branle du plan le *Justice Resource Service* et le Bureau du Procureur-général.

### **Pour communiquer avec nous**

**Project Facilitator**

**Julie Devon Dodd**

**[jdodd@isn.net](mailto:jdodd@isn.net)**

**Project Coordinator**

**Laurie Ann McCardle**

**[laurieann@pei.sympatico.ca](mailto:laurieann@pei.sympatico.ca)**

**Jill Lightwood**

**Office of the Attorney**

**General**

**(902) 368-4583**

**[jlightwood@gov.pe.ca](mailto:jlightwood@gov.pe.ca)**